

CRIME SCENE DO NOT CROSS

La gazette des Experts

Le dénouement !

Perquisition au domicile du suspect

Le 18 mai 2026, les gendarmes de Laval ont mené une *perquisition* au domicile de *Josette Mouillay*, à Villiers-Charlemagne, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de *Françoise Veriken*. Une perquisition est une *fouille autorisée par la justice* pour rechercher des *preuves* utiles à une enquête. Les enquêteurs cherchaient notamment un véhicule Citroën AX, des vêtements suspects, une arme de poing, des munitions, des chaussures pouvant correspondre aux empreintes retrouvées sur la scène de crime et un téléphone portable. Pendant la fouille, les gendarmes ont découvert un téléphone Samsung, plusieurs paires de chaussures de grande pointure, la Citroën AX recherchée et surtout une arme de poing semi-automatique de type M1911, compatible avec les munitions recherchées. Madame Mouillay a expliqué que ces objets appartenaient à son compagnon, *Sébastien Girloux*, qui avait quitté le domicile tôt le matin même. Elle a aussi reconnu que le portrait-robot montré par les enquêteurs correspondait à son compagnon. Cette perquisition a permis aux enquêteurs de retrouver plusieurs éléments importants pour l'enquête, notamment *le véhicule et l'arme recherchés*, qui pourront être analysés par les experts de l'IRCGN.

**La garde à vue du principal suspect :**

Après plusieurs jours d'enquête, les gendarmes ont placé *Sébastien Girloux* en *garde à vue*, une mesure qui permet aux enquêteurs d'interroger une personne soupçonnée d'avoir commis une infraction. *Au début de son audition, le suspect nie les faits*. Mais les enquêteurs lui présentent les nombreux éléments recueillis sur la scène de crime.

Les analyses scientifiques montrent que *son ADN a été retrouvé à plusieurs endroits* : sur un tissu noir, un chiffon blanc, la poignée d'une porte et même sur le grillage proche du lieu du crime. *Ses empreintes digitales correspondent* également à celles relevées par les techniciens.

Face à ces preuves, *Sébastien Girloux finit par reconnaître sa présence sur les lieux*. Il explique qu'il avait suivi *Françoise Veriken* jusqu'au collège de Grez après avoir passé la nuit dans sa voiture. Selon ses déclarations, il voulait obtenir des explications après avoir perdu son emploi et pensait que la victime était responsable de cette situation.

Il raconte avoir escaladé un portail puis un grillage pour la rejoindre. Au cours de leur confrontation, il sort une arme appartenant à son père pour l'impressionner. Il affirme que le coup de feu serait parti accidentellement alors qu'il pointait



l'arme en direction de la victime. Après le tir, paniqué, il poursuit Mme Veriken dans un bâtiment. Il la frappe au visage, la fait tomber puis efface son nom qu'elle était en train d'écrire sur un tableau, avant de quitter les lieux. Les enquêteurs lui présentent ensuite le portrait-robot réalisé grâce au témoignage d'une personne présente sur place. Le suspect reconnaît lui-même la ressemblance. Interrogé sur l'arme, il indique l'avoir cachée dans une cabane de jardin. *Les expertises balistiques confirment que cette arme est bien celle qui a tiré la balle* ayant causé la mort de *Françoise Veriken*. À la fin de son audition, *Sébastien Girloux reconnaît être l'auteur du meurtre*. L'audition se termine le 26 mai 2026 à 12 h 45.

Cette garde à vue a constitué une étape décisive de l'enquête, car les aveux du suspect sont venus confirmer les nombreux indices scientifiques recueillis par les enquêteurs.



Le film de l'enquête



Préparation du film de l'enquête



Le 9 juin, les apprentis enquêteurs ont poursuivi leur travail sur le projet. Une partie du groupe a participé *au tournage de la vidéo finale* qui sera présentée à la fin de l'année. Pendant ce temps, les autres élèves ont *rédigé les textes* racontant les différentes étapes de l'enquête. Ces textes seront ensuite enregistrés pour servir de commentaires dans le film.

Cette vidéo retracera toute l'aventure vécue par les élèves : la découverte du crime, les analyses scientifiques, les ateliers, les interviews de professionnels ainsi que les séances animées par l'adjudante-chef. Elle permettra de montrer tout le travail réalisé au fil des mois et de présenter les nombreuses compétences développées au cours de cette enquête grandeur nature.



L'affiche de la saison 2025-2026



L'affiche commémorative de la saison 3 des Experts est prête ! Elle sera distribuée à chaque membre de la vaillante et glorieuse équipe, à qui aucune enquête ne saurait résister...



L'Atelier des Experts

2025

- 2026



Thais



Pauline



Anaïs



Hermann



Myriam



Hortense



Tara



Lana



Anna



Maëlys



Arthur



Hortense